



SEPTEMBRE 2026

66

BULLETIN MUNICIPAL





Sommaire

EDITO DU MAIRE

→ CADRE DE VIE

- P 4 Point Travaux
- P 6 Anniversaires Marcelle WALCHUCK et Antoine LEGRAND
- P 7 Passation de commandement caserne pompier
- P 8 Sortie sénior à la cueillette
- P 9 Fleurissement printanier et estival

→ VIE CULTURELLE

- P 10 Fête de la musique
- P 11 Soirée éclipse

→ VIE SCOLAIRE

- P 12 Travaux école
- P 13 Ouverture classe et nouvelle institutrice

→ VIE ASSOCIATIVE : parole aux associations

- P 14 TORCOL
- P 15 Fête villageoise
- P 16 Champs dorés – fête des voisins
- P 16 AS Peltre

→ VIE MUNICIPALE

- P 17 Grille village ambassadeur du don d'organe correction
- P 18 Sécurité routière trottinettes
- P 20 Comptes Rendus du Conseil Municipal

→ VIE ÉCONOMIQUE

- P 23 Une entreprise : ID Verde

→ INFOS

- P 24 Réponses du quiz
- P 24 Prévention Tension
- P 25 Prime Air Bois
- P 25 Vigilance face aux faux agents de l'Euro-métropole de Metz
- P 26 Boîte à douceur
- P 27 Septembre en or : journée nationale le 26 septembre
- P 28 Etat civil : naissances, mariages, décès
- P 28 Agenda des manifestations



Directeur de la publication : Walter KURTZMANN

Coordination : Christophe LAURENT

Equipe éditoriale : Edwige BERTRAND, Martine GILLARD, Walter KURTZMANN, Christophe LAURENT, Cathy MOMPERT, Kathy VELER, Annie VIGUIER et Elisabeth WIRTZ

Photographies :

Julie VANESSION, Walter KURTZMANN, Christophe LAURENT

Conception et Impression : TEKPRESSE (57)
tekpresse@orange.fr

Tirage : 950 exemplaires

Document distribué par l'équipe municipale. Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales et non minérale sur papier FSC

Edito



Bonne rentrée !

Après la pause des congés estivaux, voici venu le temps de la rentrée que je vous souhaite la plus sereine possible après, je l'espère, un été ressourçant.

Que cette nouvelle année qui s'ouvre soit, pour chacun des enfants, synonyme de réussite, de découvertes et d'épanouissement personnel.

Si l'été est pour beaucoup l'occasion de prendre un repos bien mérité, le service public, lui, ne s'est pas arrêté. La Commune, comme à son habitude, est restée pleinement mobilisée pour en assurer la continuité et pour mener à bien les nombreux travaux d'été indispensables pour préparer cette rentrée dans les meilleures conditions et pour mener des travaux dans nos écoles.

Un grand merci aux agents de la Commune, aux enseignants et aux parents bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour que cette rentrée se passe de la meilleure des manières.

Cet été a malheureusement été marqué par des événements climatiques d'une rare intensité. Notre pays a été frappé par des vagues de canicule exceptionnelle et par des terribles et violents feux de forêts. Des milliers d'hectares de forêts ont été détruits et, plus douloureux encore, quatre sapeurs-pompiers ont perdu la vie dans l'accomplissement de leur mission.

Je tiens à leur rendre un hommage solennel et saluer le courage de tous ceux qui, chaque jour, protègent nos vies et notre patrimoine naturel. Qu'ils soient engagés pour assurer nos secours au quotidien ou déployés en renfort sur les mégafeux de Fontainebleau et de Gironde, leur dévouement infatigable force notre respect. Leur engagement nous oblige; n'oublions jamais qu'ils œuvrent chaque jour pour notre sécurité.

Face à ces crises, l'émotion s'est doublée d'une immense vague de solidarité à travers tout le pays : partout des bénévoles se sont levés spontanément pour soutenir nos soldats du feu, loger les sinistrés ou ravitailler les équipes. Cet élan citoyen nous rappelle avec force combien **le bénévolat et l'action désintéressée sont le ciment de notre cohésion sociale.**

C'est précisément ce souffle que nous retrouvons chaque année en septembre au niveau local, avec nos associations. Cet esprit d'engagement bénévole sera également plus que jamais le bienvenu à l'échelle municipale.

En cette rentrée, continuons à faire vivre les valeurs qui nous rassemblent : **le respect, la solidarité, l'engagement et la responsabilité.** Ensemble, préservons notre environnement et préparons l'avenir de notre jeunesse.

À toutes et à tous, je souhaite une excellente rentrée solidaire et engagée !

Walter KURTZMANN
Votre maire



Et les travaux de la rue de Gargan



Depuis le dernier bulletin municipal, la rue de Gargan entre les N°15 et 43 a bien changé pour dévoiler à ce jour quasiment tout de leur aspect final.

Avant de faire un point de détail, faisons un retour en arrière pour vous présenter les aménagements réalisés ces derniers mois !

A l'heure où l'on écrit ces lignes, les travaux d'enfouissement sont terminés, les 25 nouveaux branchements vers les habitations sont créés et la quasi-totalité des candélabres définitifs a été déployée, dévoilant le nouvel éclairage public. Il restera une étape marquante à réaliser : déposer (ENFIN !) les 300 mètres d'anciens réseaux aériens et les 8 poteaux bétons qui surchargent encore considérablement le paysage de la traverse de Peltre.

On y verra ainsi beaucoup plus clair désormais !

Depuis le début de l'été, les travaux d'aménagement en surface se déroulent rue de Gargan. Après avoir concerné les trottoirs côté impair puis côté pair, c'est la placette devant le numéro 42 qui a été aménagée avec 8 places dont une place PMR (une place supplémentaire).

Dans toute la rue, les espaces de stationnement sont réalisés avec des pavés à joints larges afin de permettre l'infiltration des eaux pluviales.

Dans la section entre la rue Saint-André et la rue de Chesny, les 4 places longitudinales ont été maintenues avec la création d'un espace de fleurissement à l'angle de la rue Saint André en lieu et place des bacs en béton.

Dans la section comprise entre le N°19 et 33, les 14 places de stationnement longitudinales (dont 3 « à cheval ») seront remplacées par 11 places longitudinales avec 3 espaces de plantation.

Enfin, le carrefour avec la rue des Vignes et la rue Daubrée sera équipé d'un **feu comportemental micro-régulé avec dispositif d'appel piéton**. C'est un feu tricolore innovant qui adapte son comportement à la vitesse des véhicules en approche.

Son fonctionnement repose sur un principe simple et pédagogique :

En cas de dépassement de la vitesse autorisée, le feu reste rouge, incitant le conducteur à ralentir, voire



à marquer un arrêt de quelques secondes avant de pouvoir repartir.

Si la vitesse du véhicule est conforme à la limitation en vigueur, le feu passe au vert, favorisant un passage fluide sans interruption et encourageant ainsi le respect des limitations de vitesse en valorisant les bonnes pratiques.

Impossible de ne pas terminer par la plus attendue d'entre elles, à savoir la mise en place de l'enrobé final, dévoilant en quelques heures à peine une tout autre facette de notre village !

Cette phase emblématique se déroulera précisément les 15, 16 et 17 septembre avec la réalisation des trottoirs suivie des enrobés de la voirie le 17 de 8h00 à midi !

S'il n'y a eu aucun accroc, c'est aussi grâce à vous. C'est pourquoi **la municipalité tient à vous remercier chaleureusement pour votre bienveillance et votre adaptabilité lors de ces travaux.**

Mais le jeu en valait la chandelle, car c'est un véritable tapis que nous pourrons bientôt découvrir, celui-ci soulignant le travail réalisé les 6 mois précédents par les équipes ayant conçu et réalisé ce projet.

Le plaisir sera d'autant plus grand que cela signifiera par la même occasion la fin de la gêne majeure sur la circulation routière.

Lorsque la période propice aux plantations sera arrivée, celles-ci débiteront vers la fin novembre et se poursuivront jusqu'au début de la nouvelle année : plantes couvre sol, massifs végétaux, arbustes et arbres seront encore plantés jusqu'au printemps.



Le choix s'est porté sur un étalement des floraisons dans la saison et sur des plantes qui gardent une présence en hiver (graminée et verveine de Buenos Aires).

LE COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION S'ÉLÈVE À :

- **Enfouissement des réseaux** : 239 923€ TTC (à charge de la commune) ;
- **Travaux de requalification** : 420 000€ TTC dont :
 - > 220 000€ TTC à charge de l'Euro-métropole de Metz (compétence voirie) ;
 - > 200 000€ TTC à charge de la commune (aménagements des espaces verts, feu tricolore, etc...).





Deux anniversaires célébrés par la commune

La municipalité rend hommage à ses doyens, Mme Marcelle Walchuk et M. Antoine Legrand

À Peltre, les anniversaires de nos doyens sont toujours des moments empreints d'émotion, de convivialité et de partage. La municipalité a eu le plaisir de rendre visite à Mme Marcelle Walchuk et à M. Antoine Legrand afin de leur adresser ses vœux les plus chaleureux.

MME MARCELLE WALCHUK, UNE DOYENNE TOUJOURS ACTIVE

Le lundi 22 juin, à l'occasion de son 97^e anniversaire, M. le maire a rendu visite à Mme Marcelle Walchuk, doyenne de Peltre. Il était accompagné de Martine Gillard, adjointe chargée des Seniors et de la Solidarité, ainsi que d'Edwige Bertrand Dennemont, conseillère municipale.

Toujours élégante, dynamique, joyeuse et pleine d'énergie, Mme Walchuk participe volontiers aux animations proposées dans la commune et l'association familiale, en particulier le club de lecture. Sa présence fidèle et son enthousiasme contribuent à la richesse de la vie locale. La municipalité tient également à saluer Christiane, Monique Leyder et toutes les personnes qui l'accompagnent régulièrement et veillent à maintenir autour d'elle une présence chaleureuse et bienveillante.

UN BEL ANNIVERSAIRE POUR M. ANTOINE LEGRAND

Né le 2 juillet 1931 à Vallerange, en Moselle, M. Antoine Legrand a célébré son anniversaire entouré de l'affection de sa famille et de ses proches.

Marié à Mme Jacqueline Mouzin depuis le 21 juillet 1959, il s'est installé avec elle à Peltre en 1968. C'est dans notre commune que le couple a construit sa vie de famille et élevé ses quatre fils.



La famille avait choisi la journée du 14 juillet, jour de fête nationale, pour réunir les proches et célébrer cet heureux événement. À cette occasion, M. le maire, accompagné de Martine Gillard, adjointe au maire, a eu le plaisir de rendre visite à M. Legrand et de lui remettre, au nom du Conseil Municipal, un présent en témoignage de l'estime de la commune.

Grand sportif, passionné par le vélo et la course à pied, M. Legrand reste toujours très actif et parcourt régulièrement les rues de la commune à pied avec son épouse et cultive son jardin.

La municipalité adresse à M. Legrand ses vœux les plus sincères de bonheur et lui souhaite encore de nombreux moments heureux, entouré de son épouse, de ses enfants et de toute sa famille.

À Mme Marcelle Walchuk et à M. Antoine Legrand, Monsieur le maire et le Conseil Municipal adressent leurs félicitations et leurs vœux les plus chaleureux. Que ces beaux moments de convivialité continuent à leur apporter joie et bonheur auprès de leurs proches.





Passation de commandement à l'Unité Opérationnelle de Peltre

Le jeudi 3 juillet, l'Unité Opérationnelle de Peltre a vécu un temps fort de la vie du corps départemental des Sapeurs-Pompiers de la Moselle, à l'occasion de la cérémonie de passation de commandement entre le capitaine Fabien Kettenhoven et le capitaine Loïc Candalh, nommé chef d'unité depuis le 15 juin.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Walter Kurtzmann, maire de Peltre, et du Contrôleur Général Fabien Didier, chef de corps et directeur départemental du Sdis de la Moselle. Revue des troupes, honneurs rendus au drapeau du corps départemental et transmission officielle du commandement ont rythmé ce moment fort, symbole de la continuité de l'engagement au service de la population.

UN NOUVEAU POSTE À L'ÉTAT-MAJOR POUR LE CAPITAINE KETTENHOVEN

La municipalité tient à saluer l'engagement du capitaine Fabien Kettenhoven à la tête de l'Unité Opérationnelle de Peltre. Depuis le 1^{er} février, il a rejoint l'état-major à Saint-Julien-lès-Metz, où il occupe désormais les fonctions de conseiller social du chef de corps.

Elle souhaite également pleine réussite au capitaine Loïc Candalh dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités, aux côtés des sapeurs-pompiers de l'unité, engagés et mobilisés au quotidien.

DERRIÈRE CHAQUE UNIFORME, UN ENGAGEMENT CITOYEN

Derrière chaque uniforme, il y a une femme ou un homme qui a choisi de servir : un sapeur-pompier professionnel ou volontaire, prêt à protéger, secourir et accompagner la population chaque fois que nécessaire.

En Moselle, cet engagement mobilise 4 723 sapeurs-pompiers répartis dans 170 unités opérationnelles, dont plus de 8 sur 10 sont volontaires — illustrant la force d'un modèle de sécurité civile fondé sur l'engagement citoyen et la proximité avec les territoires.

Le département compte également environ 1 000 Jeunes Sapeurs-Pompiers, âgés de 13 à 18 ans, qui se retrouvent chaque semaine pour se former tout au long de l'année scolaire, ainsi que plus de 1 000 cadets de la sécurité civile — plaçant la Moselle au premier rang de ce dispositif à l'échelle nationale.

Sélectionnés en classe de 4^e, ces élèves volontaires suivent une formation annuelle d'environ 40 à 45 heures consacrée à la prévention et aux gestes de sécurité, incluant le PSC1 (*Premiers Secours Civiques de niveau 1*) et la prévention des incendies, sanctionnée par un diplôme.





Une sortie intergénérationnelle à la Cueillette de Peltre

Le 17 juin dernier, la municipalité a réuni plusieurs générations à l'occasion d'une sortie conviviale à la Cueillette de Peltre.

Le covoiturage mis en place a permis de faciliter les déplacements, mais aussi de favoriser les échanges et les rencontres dès le trajet.

Pour cette occasion, les adolescents de la commission jeunesse et les membres de la commission seniors se sont mobilisés aux côtés des aînés du village.

Ensemble, ils ont parcouru les allées de la cueillette afin de récolter fruits et légumes de saison, dans un bel esprit d'entraide, de partage et de complicité.

L'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur autour d'un jus de pomme frais, généreusement offert par la Cueillette.

Un grand merci à la Cueillette de Peltre pour son accueil, ainsi qu'à l'ensemble des accompagnateurs pour leur disponibilité et leur implication, qui ont largement contribué à la réussite de ce bel après-midi.

*Une belle expérience
intergénérationnelle, placée
sous le signe du partage et
de la convivialité, que nous aurons
plaisir à renouveler
l'année prochaine !*





Un été fleuri malgré la sécheresse

Cette année encore, notre commune s'est embellie de jolis parterres multicolores, que ce soit aux entrées du village, au lavoir, à la closerie, ou à chaque rond-point. Les fleurs de printemps ont laissé place aux massifs, pots et jardinières parés de gauras, tithonias, rubeckias, verveines, zinnias apportant une touche de gaieté aux rues et espaces publics.

Sans parler du parterre décoré sur le thème « pommes de terre » que nous avons longtemps pris pour un clin d'œil aux « Barbapapa » !

Derrière ces massifs fleuris, se trouvent avant tout le travail quotidien et le savoir-faire des agents municipaux : choix des végétaux, préparation des massifs, plantation, arrosage, désherbage et autres entretiens des espaces verts ...

Nous voudrions tout particulièrement saluer leur travail de cet été. En effet, malgré la canicule et la sécheresse qui ont mis à mal la plupart des plantations, les agents municipaux ont redoublé d'efforts pour maintenir et préserver au mieux la beauté des massifs. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur travail.

La météo a fait de cet été, une période compliquée pour tous et nous rappelle combien il est maintenant nécessaire de faire évoluer nos pratiques en matière de fleurissement, tant du côté de la municipalité que de chacun d'entre nous.

Le choix de végétaux plus résistants, une gestion raisonnée de l'eau et des aménagements adaptés aux conditions climatiques sont désormais des enjeux essentiels pour continuer à embellir notre commune.

Le saviez vous ?

L'Eurométropole vous aide à financer l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Conditions et demande sur le site : <https://www.eurometropolemetz.eu/actualites-1/detail/recuperateur-d-eau-de-pluie-l-eurometropole-vous-aide-a-financer-l-achat>





Une belle Fête de la Musique au plateau sportif

Le samedi 20 juin, environ 200 personnes se sont retrouvées au plateau sportif de Peltre pour célébrer la Fête de la Musique dans une ambiance conviviale et festive. Malgré un ciel parfois menaçant, la météo s'est montrée clémente tout au long de la soirée, permettant au public de profiter pleinement des animations.

La programmation musicale a débuté avec **le duo R&J**, qui a revisité avec talent de nombreux succès de la variété française et internationale. Leur prestation a chaleureusement lancé la soirée avant de laisser place à **La Banquette Arrière**, groupe local de chanson française. Entre compositions originales et reprises de grands classiques, les artistes ont séduit le public et offert une belle découverte musicale.

Côté restauration, les participants ont pu déguster pizzas et burgers préparés par **le food truck Il Gusto**, tandis que la buvette, tenue par les bénévoles de **l'AS Peltre**, proposait boissons et rafraîchissements. Madame Maljean était également présente avec ses granités. Malheureusement, un problème d'alimentation électrique n'a pas permis la mise en service de sa machine à glaces italiennes.



Cette belle réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement des nombreux bénévoles mobilisés pour l'organisation de l'événement. La municipalité adresse également ses remerciements aux artistes pour la qualité de leurs prestations ainsi qu'à toutes les personnes venues partager ce moment de convivialité et de musique.

Une soirée chaleureuse et réussie qui confirme, une fois encore, l'attachement des Peltrois aux rendez-vous festifs et culturels de la commune.





Soirée Éclipse à Peltre : un événement céleste inoubliable

Le 12 août dernier, la commune de Peltre a proposé à ses habitants une soirée exceptionnelle consacrée à l'observation de l'éclipse solaire. Organisé au stade municipal Victor Malaizée, cet événement a rassemblé de nombreux passionnés d'astronomie, mais aussi de simples curieux venus partager un moment rare sous le ciel peltrois.

Dès 18h30, les participants ont commencé à affluer sur le site. Pour permettre à chacun d'observer le phénomène en toute sécurité, la municipalité avait mis à disposition des lunettes spécialement adaptées. La soirée a également bénéficié de la présence de **Jean-Luc Robin**, astronome amateur, qui s'est porté volontaire pour animer ce rendez-vous. Grâce à sa lunette solaire et à une remarquable collection de photographies astronomiques, il a su captiver petits et grands en expliquant le fonctionnement des éclipses et les particularités de celle observée ce soir-là.

À partir de 19h21, la Lune a progressivement commencé à masquer le Soleil. Les spectateurs ont pu suivre cette évolution aussi bien à travers leurs lunettes d'observation que sur un grand écran retransmettant en direct les images captées par le télescope de Jean-Luc Robin.

Le moment le plus attendu est survenu à 20h15, lorsque l'éclipse a atteint son maximum. Pendant quelques instants, une atmosphère singulière s'est installée sur le village, offrant aux participants un spectacle à la fois fascinant et émouvant. Quelques applaudissements ont salué ce phénomène naturel, tandis que les appareils photos et les smartphones immortalisaient l'instant.

Peu après, vers 20h30, le Soleil s'est couché à l'horizon, mettant un terme à cette belle soirée mais laissant dans les mémoires de précieux souvenirs.

Tout au long de l'événement, **l'AS Peltre** a assuré la tenue d'une buvette particulièrement appréciée des visiteurs. Les fortes chaleurs de la journée ont contribué à son succès, au point que les réserves ont été rapidement prises d'assaut.

La municipalité adresse ses plus chaleureux remerciements à l'ensemble des participants, aux bénévoles mobilisés pour l'organisation ainsi qu'à Jean-Luc Robin pour sa disponibilité et ses explications passionnantes. Cette soirée d'observation a une nouvelle fois démontré la capacité de Peltre à rassembler ses habitants autour d'événements à la fois conviviaux, éducatifs et fédérateurs.

*Rendez-vous maintenant
en 2081 pour la prochaine éclipse
totale visible dans des conditions
comparables !*



Travaux à l'école Julie-Victoire Daubié

Mardi 1^{er} septembre, c'était la rentrée pour quelque 83 petits peltois scolarisés à l'école primaire Julie-Victoire Daubié. Petit zoom sur cette rentrée 2026 qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Si l'équipe pédagogique était déjà sur le pont en cette fin du mois d'août (et même mi-août pour Mme THOUVENIN...), les services municipaux n'ont pas chômé depuis le début des vacances, pour que la rentrée 2026 se déroule dans les meilleures conditions.

L'entretien et la rénovation des écoles sont un chantier perpétuel auquel la municipalité s'astreint afin de garder l'ensemble des locaux et équipements scolaires à un niveau optimal.

Quand c'est possible, des aménagements d'agrément viennent régulièrement améliorer le quotidien des élèves comme des enseignants.

C'est le cas depuis deux ans à l'école primaire Julie-Victoire Daubié.

Après les trois salles de classes du 1^{er} étage, ce sont celles du rez-de-chaussée qui ont changé de look cet été.

Le montant total des travaux qui y ont été menés s'élève, sur 2 années, à 115 994 € TTC dont :

- Dépose des sols avec une colle contenant de l'amiante (GCM DEMOLITION) : 73 027 € ;
- Pose d'un nouveau sol souple (DEBRA) : 32 898 € ;
- Peinture du rez-de-chaussée (DEBRA) : 10 069 €.

Les travaux de peinture des classes de l'étage ont été réalisés par l'équipe technique municipale.

L'entreprise Debra, a rénové les 3 salles de classe avec la mise en peinture des murs, du plafond et des radiateurs et l'ensemble des plinthes, les portes et leurs encadrements ont été rafraîchis.

Dans le même temps, l'équipe technique municipale a rénové la salle de pause des enseignants.

Le déménagement des classes de CP-CE1 et CE1-CE2 de Mmes Beaudouin et Loth du 1^{er} étage au rez-de-chaussée a pu être réalisé grâce à l'aide précieuse de parents d'élèves bénévoles.

À la rentrée, les élèves et leurs enseignantes devraient apprécier le changement.

Thierry Wilhelm, adjoint aux travaux, précise : « *Ces efforts sont indispensables pour continuer à offrir aux élèves et au personnel enseignant des conditions de travail et d'accueil optimales.* »





Bilan de la rentrée scolaire et une nouvelle institutrice

Ils étaient un peu plus de 360 000 à reprendre le chemin de l'école maternelle ou primaire, du collège ou du lycée, mardi 1^{er} septembre, contre 367 142 l'an passé.

En Lorraine, l'érosion de la démographie scolaire se poursuit et les fermetures de classes s'enchainent.

La commune de Peltre fait exception puisque l'école élémentaire a connu une ouverture de classe et l'arrivée de Mme Catherine BARDOL avec les effectifs suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	13	17	19	18

Soit 82 élèves répartis comme suit :

CP Mme Beaudouin	CE1-CE2 Mme Loth	CE2-CM1 Mme Bardol	CM2 Mme Thouvenin
14 CP 6 CE1 20 élèves	7 CE1 13 CE2 20 élèves	4 CE2 19 CM1 23 élèves	22 CM2

A l'école maternelle, les effectifs sont les suivants :

CP Mme Beaudouin	CE1-CE2 Mme Loth	CE2-CM1 Mme Bardol	CM2 Mme Thouvenin
14 CP 6 CE1 20 élèves	7 CE1 13 CE2 20 élèves	4 CE2 19 CM1 23 élèves	22 CM2

Soit 46 élèves répartis comme suit :

PS-MS Mme Mercet avec Florie *	GS Mme Venot-Thierry avec Mélanie
11 PS – 15 MS 26 élèves	20 GS 20 élèves

* : ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)





Un ruisseau à sec, une occasion à saisir : Peltre se mobilise pour nettoyer le Saint-Pierre

L'appel a été lancé sur les réseaux sociaux, et la réponse ne s'est pas fait attendre !

Samedi 22 août, l'antenne peltroise de l'association Torcol, en partenariat avec la municipalité, a rassemblé ses troupes dès 8h00 devant la Compagnie de Soutien Technique et Logistique, pour une grande opération de nettoyage du ruisseau Saint-Pierre, entre la caserne des pompiers et la ferme de Crépy.

L'occasion était trop belle pour la laisser passer : la sécheresse des dernières semaines a mis le ruisseau quasiment à sec, ouvrant un accès inespéré à son lit. *« Franck Vigna, photographe naturaliste et membre de l'association, nous a alertés : le ruisseau est quasiment à sec sur une grande partie de son parcours à Peltre »*, raconte Guillaume Di Vitantonio, président de Torcol Peltre. Un simple coup de fil à Christophe Laurent,

adjoint au maire, et la municipalité embarque aussitôt dans l'aventure et apporte son soutien à l'initiative.

Résultat : pendant trois heures, plus d'une vingtaine de bénévoles ont arpenté le lit du ruisseau à pied sec, traquant chaque déchet, même ceux cachés dans la vase. Au fil de l'opération, le butin s'accumule : pneus, emballages, bouteilles, éclats de verre, ferraille, gravats... un inventaire qui en dit long sur ce que la nature encaisse en silence.

Et l'engagement ne s'est pas arrêté aux discours : le maire Walter Kurtzmann a mis lui-même les mains à la pâte, aux côtés des bénévoles, tandis que son adjoint Christophe Laurent amenait le camion communal pour évacuer les déchets vers le centre de tri. Gants et sacs-poubelles : la commune avait pensé à tout, pour une matinée aussi citoyenne qu'efficace.





Grande fête villageoise de juin !

Le week-end des 6 et 7 juin a été placé sous le signe de la fête pour notre village. La soirée du vendredi avait déjà donné le ton avec la traditionnelle fête de l'école, très appréciée des familles.

Samedi, la fête villageoise a pris le relais avec l'installation des forains, qui ont fait le bonheur des petits comme des grands tout au long de la journée.

La restauration sur place a permis à chacun de se retrouver, dans une ambiance chaleureuse. La soirée s'est achevée en beauté avec un magnifique feu d'artifice, moment fort pour tous les habitants réunis pour l'occasion.

Dimanche, place au traditionnel vide-grenier, qui a une nouvelle fois attiré de nombreux exposants et visiteurs. Petits trésors, bonnes affaires et flânerie étaient au rendez-vous, dans la continuité de l'engouement des jours précédents.

Ce week-end festif a une fois de plus démontré le dynamisme et l'esprit de convivialité qui animent notre village. Merci à tous les bénévoles, organisateurs et participants qui ont contribué à faire de cette édition un moment convivial et chaleureux, attendu chaque année avec impatience.





Association Les Champs Dorés

C'est le samedi 5 septembre 2026 au soir que s'est tenue la fête des voisins du lotissement des Champs Dorés, fête organisée tous les ans début septembre par l'Association du même nom.

Une centaine de participants a pu profiter du beau temps, de l'apéro, des barbecues, de la bonne humeur et de la convivialité de ce barbecue festif. Et cerise sur le gâteau, de nombreuses montgolfières sont passées nous saluer au moment de l'apéro.

L'Association Les Champs Dorés tient à remercier la municipalité pour son aide, les associations du village qui lui prêtent du matériel (Association de la Fête Villageoise, AS Peltre et Association Entraide et Amitiés) ainsi que tous les bénévoles de l'association sans qui cette joyeuse manifestation ne serait pas possible.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, le 1^{er} week-end de septembre.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Champs Dorés se tiendra en novembre au Couarail.



L'AS Peltre à 80 ans !

80 ans et plutôt en bonne forme, le nombre de licenciés dépassera certainement les 160 membres pour la saison qui vient de démarrer, après avoir connu un creux il y a une dizaine d'année, à l'époque nous étions une soixantaine, et l'avenir du club était loin d'être assuré.

Dix ans plus tard, et avec un travail performant de la part du comité, associé à la commune, le club retrouve son aura d'antan. Et tant mieux, une commune comme la nôtre mérite d'avoir des associations fortes pour la vie du village, le sport et le football en particulier en est une preuve, quoi de mieux que des cris d'enfants qui se disputent un ballon, et des échanges autour du terrain, ou autour de la buvette, par nos sympathisants qui nous soutiennent lors de nos compétitions. Il y a de la vie, et j'espère pour longtemps encore.

Je profite donc de cet anniversaire pour remercier pour leur travail et leur dévouement, et rendre hommage à mes prédécesseurs présidents, dirigeants, entraîneurs et joueurs qui se sont succédés au club.

Après notre très belle fête du club sur les terrains en juin, nous célébrerons ces 80 ans lors de notre soirée repas-dansant année 80' (ça va de soi !) du 10 octobre à la salle des fêtes.

Renseignements sur la page fb du club ou au 06 80 03 84 86.

*Je souhaite un très bel Anniversaire
à l'AS Peltre et à tous ces membres.*

Thierry GRANDJEAN – Président



Les Mots du Don

Peltre, village ambassadeur du don d'organe, vous propose de réfléchir un peu sur ce sujet

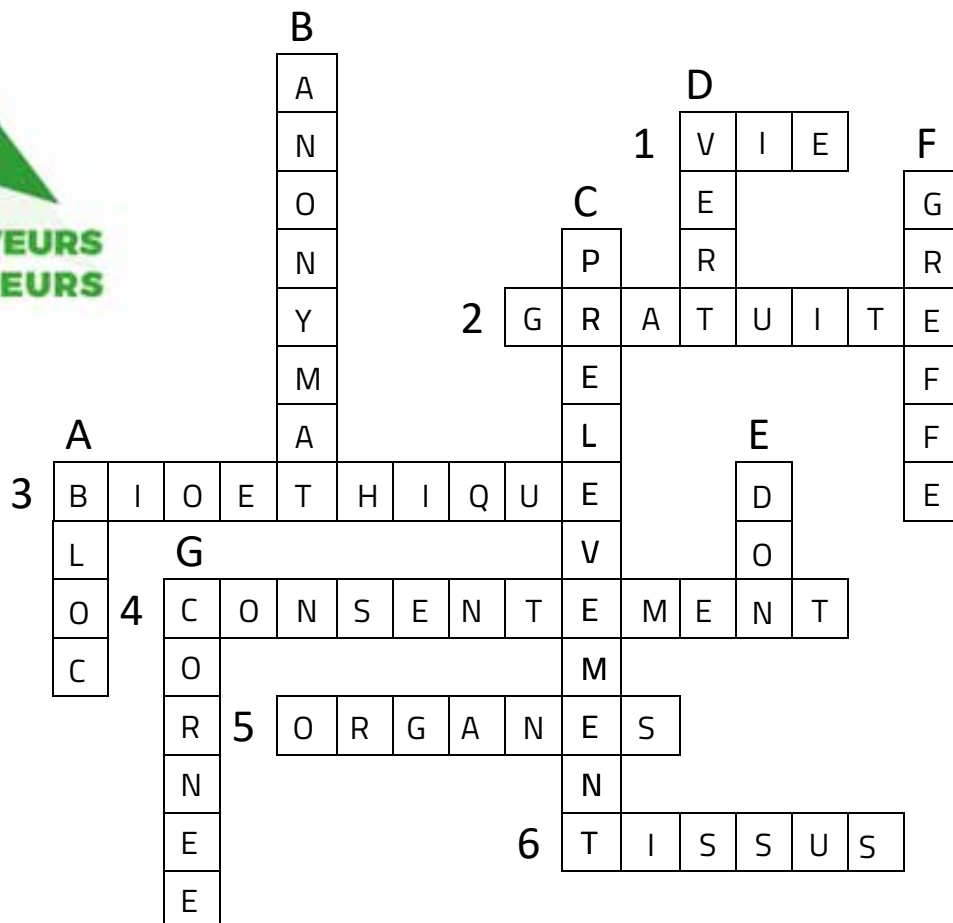
RÉPONSES AUX MOTS FLÉCHÉS DU DERNIER BULLETIN MUNICIPAL

HORIZONTAL

- 1- Elle reprend après la greffe.
- 2- Un des trois grands principes du don : Non payant / Non rémunéré
- 3- Loi de référence.
- 4- Un des trois grands principes du don : Il est présumé.
- 5- Cœur, Poumons, Foie, Pancréas, Reins.
- 6- Peau, Vaisseaux, Valves cardiaques, Cornées.

VERTICAL

- A- Lieu de l'opération chirurgicale.
- B- Un des trois grands principes du don : Pas de connaissance d'identité.
- C- Acte chirurgical d'enlever les organes.
- D- Couleur du ruban.
- E- Acte de générosité et de solidarité.
- F- Acte chirurgical pour remplacer l'organe défaillant.
- G- Partie superficielle de l'œil. Tissu le plus prélevé.





La sécurité routière aux abords des écoles... si on en parlait !

REGARDONS LA RUE À LA HAUTEUR DES YEUX D'UN ENFANT

L'école a repris pour les enfants et, pour vous, parents, les journées ont souvent retrouvé leur rythme effréné : horaires à respecter, enfants à déposer, travail, rendez-vous... Un quotidien bien chargé qui peut parfois nous

amener, sans même nous en rendre compte, à adopter des comportements qui peuvent être dangereux.

Alors, prenons quelques instants pour regarder les choses autrement, à travers deux situations... à hauteur d'enfant :



Je suis en retard, je m'arrête rapidement devant la porte de l'école, je fais vite !

L'adulte qui se trouve sur le trottoir derrière le véhicule verra difficilement la voiture qui arrive en face. **Dans une situation identique, l'enfant sur le trottoir ne verra**

pas le véhicule qui arrive. De son côté, l'automobiliste ne verra pas non plus l'enfant, caché par le véhicule stationné.



Je me mets sur le trottoir, ce n'est pas grave je fais vite, si besoin je m'en vais.

L'adulte qui sera contraint de passer sur la route, gêné par le véhicule, verra le cycliste descendre la rue...

L'enfant voudra peut-être traverser rapidement et risque de ne pas voir le cycliste.

Un enfant, à sa hauteur et avec sa perception du danger, n'a ni notre vision, ni notre capacité à anticiper ou à réagir face à une situation dangereuse.

Une voiture stationnée au mauvais endroit peut lui masquer un véhicule qui arrive. Un passage piéton encombré peut l'obliger à s'avancer sur la chaussée pour voir et être vu. Un excès de vitesse, même minime, peut également réduire le temps dont dispose un conducteur pour réagir.

Et si cette rentrée se faisait sous le signe du bon sens et du respect de l'autre ?

Aux abords de nos écoles, nous sommes tous concernés : parents, accompagnants, automobilistes, cyclistes... Nous avons tous un rôle à jouer pour que les enfants puissent se rendre à l'école et en repartir dans un environnement sécurisé et serein.



La trottinette électrique est un moyen de transport pratique, écologique et amusant. Mais pour profiter de ses avantages, il est essentiel de bien connaître et de respecter les règles de sécurité.

Testez vos connaissances et apprenez les bons réflexes pour vous déplacer en toute sécurité !

1 QUIZ

Cochez la bonne réponse.

1 À partir de quel âge pouvez-vous conduire une trottinette électrique ?

- ☐ 10 ans
- ☐ 12 ans
- ☐ 14 ans

2 Où est-il interdit de circuler ?

- ☐ Sur les pistes cyclables
- ☐ Sur les trottoirs (sauf autorisation locale)
- ☐ Dans une zone 30

3 La vitesse maximale autorisée est de :

- ☐ 20 km/h
- ☐ 25 km/h
- ☐ 30 km/h

4 Le gilet rétro-réfléchissant est obligatoire :

- ☐ Seulement lorsqu'il fait nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.
- ☐ Toute la journée.
- ☐ Seulement en hiver.

5 Les écouteurs sont :

- ☐ Autorisés.
- ☐ Interdits.
- ☐ Autorisés uniquement en ville.

2 COMPLÉTER L'IMAGE

Regardez bien l'image. 8 équipements obligatoires ne sont pas indiqués. Saurez-vous les retrouver ?



3 VRAI OU FAUX ?

Cochez Vrai ou Faux pour chaque affirmation.

Vrai Faux

Vous pouvez transporter un passager.

☐ Vrai ☐ Faux

Les freins doivent être en bon état.

☐ Vrai ☐ Faux

Une sonnette est obligatoire.

☐ Vrai ☐ Faux

Vous pouvez rouler à 35 km/h si la route est vide.

☐ Vrai ☐ Faux

Les feux avant et arrière sont obligatoires.

☐ Vrai ☐ Faux

Vous pouvez utiliser votre téléphone en roulant.

☐ Vrai ☐ Faux

4 MOTS MÉLÉS

Retrouvez dans la grille 8 mots en lien avec la trottinette.

T	R	O	T	T	I	N	E	T	T	E
F	R	E	I	N	B	V	C	X	D	F
E	Z	E	R	T	Y	S	O	N	N	E
U	I	O	P	Q	F	E	U	L	K	T
C	A	S	Q	U	E	G	H	J	K	L
V	B	N	M	G	I	L	E	T	W	X
R	É	F	L	E	C	T	E	U	R	C
S	É	C	U	R	I	T	É	Y	Z	É

- CASQUE
- FREIN
- SONNETTE
- FEU
- GILET
- RÉFLECTEUR
- SÉCURITÉ
- TROTINETTE

5 LE SAVIEZ-VOUS ?



Assurance obligatoire

Votre engin doit être assuré, comme une voiture.



Amende

Rouler sur le trottoir peut vous coûter jusqu'à 135 € d'amende.



Âge minimum

Il faut avoir au moins 14 ans pour conduire une trottinette électrique.



Restez concentré(e) !

Utiliser votre téléphone ou porter des écouteurs en roulant est interdit.



Retour sur les conseils municipaux des 27 mai, 24 juin et 13 août 2026

→ TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE

À la suite de la liquidation judiciaire de l'entreprise Multitoits, initialement retenue pour le lot Charpente-Couverture-Zinguerie du chantier de réhabilitation du presbytère, une nouvelle consultation a été lancée. Le Conseil Municipal a attribué ce lot à l'entreprise EISENBARTH, pour un montant de 83 535,32 € HT.

Pour assurer la continuité du chantier malgré la défaillance de l'entreprise Multitoits, l'entreprise PHILIPPE BTP, déjà titulaire du lot Démolition-Gros-œuvre-VRD, a été chargée de la dépose de la toiture et de la charpente, portant son marché à 463 926,15 € HT.

Le coût définitif des travaux de réhabilitation du presbytère ayant été arrêté à un peu plus d'1 million d'euros HT, le Conseil Municipal a validé un avenant fixant la rémunération définitive du groupement d'architectes et bureaux d'études en charge du suivi du chantier.

→ DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA SAREMM, LA CLECT ET L'AGURAM

Le Conseil Municipal a désigné Frédéric BERTRAND comme représentant de la commune à l'Assemblée Générale de la SAREMM (société d'aménagement de Metz Métropole), avec Cathy MOMPERT comme représentante suppléante. Il est également désigné représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Sont également désignés Walter KURTZMANN en qualité de représentant au sein de l'Assemblée Générale de l'AGURAM (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle) et Matthieu BROGARD en qualité de représentant suppléant.

→ DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Le Conseil Municipal a désigné comme titulaire Delphine SCHMITT et comme suppléante Audrey HUMBERT CURIN.

→ COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

Le Conseil Municipal a établi la liste des 6 membres titulaires et 6 membres suppléants proposés au directeur des services fiscaux pour composer la Commission Communale des Impôts Directs. (Liste consultable en mairie).

→ DÉPENSES DU COMPTE « FÊTES ET CÉRÉMONIE »

Afin de mieux encadrer l'utilisation des deniers publics, conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, le Conseil Municipal a précisé la nature des dépenses pouvant être imputées au compte 623 « Fêtes et cérémonies » (réceptions officielles, cadeaux à l'occasion d'événements familiaux, spectacles, restauration lors d'actions communales, etc.).

→ SUBVENTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- 6 000 € à l'association AS Peltre
- 5 000 € au Tennis Club de Peltre

→ AIDE ALIMENTAIRE

Après examen de la situation d'une famille en difficulté par la Commission d'aide sociale, le Conseil Municipal a accordé un bon alimentaire de 100 €, renouvelable.

→ TARIFS DE LOCATION DU MINIBUS

Face à la hausse des coûts d'entretien, le tarif de location du minibus communal passe de 50 € à 75 € par jour (forfait 100 km inclus), tout en restant gratuit pour les associations de Peltre, dont l'usage du véhicule est désormais privilégié.



→ CONVENTION DE GESTION RELATIVE À L'ENTRETIEN DES VOIRIES ET DE LA ZAE

Le Conseil Municipal a décidé de prolonger d'un an les conventions de gestion conclues avec Metz Métropole, portant sur l'entretien de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) et le petit entretien des voiries de la commune.

→ DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DANS LE CADRE DE LA GESTION DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE

La commune ne disposant pas de service de mise en fourrière (environ 6 cas par an), le Conseil Municipal a choisi de confier cette mission à un prestataire extérieur via une délégation de service public. Ce mode permet de transférer le risque financier au délégataire, qui se rémunère directement auprès des usagers, selon des

tarifs réglementés. Le contrat sera conclu pour une durée de 5 ans, la commune restant responsable des démarches administratives et des frais liés aux véhicules destinés à la destruction.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AOÛT 2026 :

→ TARIFS 2026-2027 DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les tarifs du périscolaire n'ayant pas évolué depuis 2024, la commission des affaires scolaires, en lien avec les Pep Lor'Est (gestionnaire) et la CAF, a proposé une révision des grilles tarifaires. Le Conseil Municipal a décidé de créer une nouvelle tranche de quotient familial pour les foyers dépassant 1 750 €, en scindant l'ancienne tranche supérieure (au-delà de 1 250 €). Les tarifs de l'accueil périscolaire et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), pour les petites et grandes vacances, ont été actualisés en conséquence, afin de rester cohérents avec ceux des structures voisines.

→ TARIFS PÉRISCOLAIRE

Quotient familial	RÉSIDENTS				
	Inférieur à 500€	De 500€ à 849€	De 850€ à 1 249€	De 1 250€ à 1 750€	Supérieur à 1 750€
Matin	1,60 €	2,04 €	2,21 €	2,41 €	2,46 €
Midi	5,92 €	7,56 €	8,19 €	8,93 €	9,11 €
Soir	3,22 €	4,12 €	4,46 €	4,87 €	4,96 €
Journée	10,02 €	12,79 €	13,87 €	15,12 €	15,41 €

Quotient familial	EXTÉRIEURS				
	Inférieur à 500€	De 500€ à 849€	De 850€ à 1 249€	De 1 250€ à 1 750€	Supérieur à 1 750€
Matin	1,76 €	2,24 €	2,43 €	2,65 €	2,70 €
Midi	6,51 €	8,31 €	9,02 €	9,83 €	10,02 €
Soir	3,54 €	4,52 €	4,90 €	5,35 €	5,45 €
Journée	11,02 €	14,08 €	15,26 €	16,64 €	16,96 €



→ TARIFS ALSH 2026-2027 :

	RÉSIDENTS				
Quotient familial	Inférieur à 500€	De 500€ à 849€	De 850€ à 1 249€	De 1 250€ à 1 750€	Supérieur à 1 750€
Forfait 5 jours avec repas	91,71 €	100,63 €	102,98 €	107,14 €	108,45 €
Forfait 4 jours avec repas	73,37 €	80,51 €	82,38 €	85,72 €	87,19 €
Forfait 3 jours avec repas	55,02 €	60,39 €	61,78 €	64,29 €	65,39 €
Forfait 2 jours avec repas	36,69 €	40,26 €	41,19 €	42,87 €	43,60 €

	EXTÉRIEURS				
Quotient familial	Inférieur à 500€	De 500€ à 849€	De 850€ à 1 249€	De 1 250€ à 1 750€	Supérieur à 1 750€
Forfait 5 jours avec repas	99,71 €	109,52 €	112,11 €	116,68 €	118,71 €
Forfait 4 jours avec repas	79,77 €	87,63 €	89,68 €	93,36 €	94,97 €
Forfait 3 jours avec repas	59,82 €	65,73 €	67,26 €	70,02 €	71,23 €
Forfait 2 jours avec repas	39,89 €	43,82 €	44,84 €	46,69 €	47,49 €

La commune de Peltre a retenu deux financements complémentaires d'un montant total de **1 963 000 €** pour financer ses investissements 2026. L'emprunt auprès de l'Agence France Locale offre la sécurité d'un

taux fixe, tandis que celui de La Banque Postale repose sur un taux variable indexé sur le Livret A, avec la possibilité ultérieure de sécuriser le financement par un passage à taux fixe.

CRITÈRE	AGENCE FRANCE LOCALE	BANQUE POSTALE
Montant	775 000 €	1 188 000 €
Durée	20 ans	20 ans
Type de taux	Fixe	Variable (Livret A + 1.55 %)
Taux initial	4.27 %	Dépend de l'évolution du Livret A
Frais d'engagement	0 €	0.10 %
Passage à taux fixe	sans objet	oui à partir de la 3 ^{ème} année
Risque de variation	aucun	oui, lié au Livret A

ID VERDE plante ses racines à Peltre

Le vendredi 19 juin, la zone artisanale de Peltre a vécu un moment fort : l'inauguration officielle de la nouvelle agence d'ID VERDE.

Élus et partenaires se sont réunis pour l'occasion, à commencer par Thierry Hory, conseiller régional, Patricia Arnold, conseillère départementale, Olivier Raimondeau, conseiller métropolitain délégué au commerce, et Walter Kurtzmann, maire de Peltre, entourés de nombreux collaborateurs.

L'agence a posé ses valises, ses tondeuses autoportées et ses camions au 3 rue du Ruisseau Saint-Pierre, dans les anciens locaux de Locamod, restés vacants pendant de longues années qu'elle a rénové avec soin. Une seconde vie pour ce site, désormais placé sous la direction d'Eric Schmitt, sous la supervision de Catherine Paponneau, directrice du territoire Lorraine-Haute Marne.

Avec une quarantaine de collaborateurs, l'entité peltroise déploie son expertise en aménagement et entretien paysagers, élagage et viabilité hivernale sur un territoire étendu : l'ensemble de la Moselle, le Pays-Haut (Meurthe et Moselle au-dessus de Metz) et le Luxembourg.

Une implantation qui s'inscrit dans la dynamique d'un groupe d'envergure : **ID VERDE, est le leader européen de la création et de l'entretien des espaces verts et des équipements sportifs, fort de 8 500 collaborateurs.**



IDVERDE, SITE DE METZ

3 Rue du Ruisseau Saint-Pierre, Peltre

Téléphone : 03 83 23 34 34

E-mail : siege@idverde.com



Réponses du quiz page 19

- 1. À partir de quel âge peut-on conduire une trottinette électrique ? 14 ans
 - 2. Où est-il interdit de circuler ? Sur les trottoirs (sauf dérogation locale ou si la trottinette est tenue à la main)
 - 3. Quelle est la vitesse maximale autorisée ? 25 km/h
 - 4. Le gilet rétro-réfléchissant est obligatoire : Uniquement de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.
 - 5. Les écouteurs sont : interdits.
 - 4. Feu avant
 - 5. Feu arrière
 - 6. Freins
 - 7. Catadioptres (dispositifs réfléchissants)
 - 8. Plaque constructeur indiquant la vitesse limitée à 25 km/h (ou, si vous préférez rester plus simple pour le grand public, vous pouvez remplacer cet élément par « Vitesse maximale : 25 km/h ».)
- **LES 8 ÉLÉMENTS À RETROUVER SONT :**
- 1. Casque (fortement recommandé, obligatoire uniquement dans certains cas ou pour les plus jeunes selon la réglementation locale ; il reste un excellent réflexe de sécurité)
 - 2. Avertisseur sonore (sonnette)
 - 3. Gilet ou équipement rétro-réfléchissant (de nuit ou par faible visibilité)
- **VRAI OU FAUX**
- Je peux transporter un passager. **FAUX**
 - Les freins doivent être en bon état. **VRAI**
 - Une sonnette est obligatoire. **VRAI**
 - Je peux rouler à 35 km/h si la route est vide. **FAUX**
 - Les feux avant et arrière sont obligatoires. **VRAI**
 - Je peux utiliser mon téléphone en roulant. **FAUX**

Action de prévention « TA TENSION »

La commune relaie la campagne nationale « **Ta Tension** », dédiée à la sensibilisation et au dépistage de l'hypertension artérielle.

L'action de prévention se déroule **du 1^{er} au 30 septembre 2026, avec un dépistage gratuit et sans rendez-vous**

en pharmacie du 14 septembre au 16 octobre 2026.

Affiches, flyers et quiz sont mis à disposition pour informer les habitants sur les risques et les bons réflexes à adopter.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

JACARDI **Santé publique France**

Votre tension dépasse-t-elle 140/90 ?

L'hypertension, ça se dépiste !

Du 14 septembre au 16 octobre 2026, dépistage gratuit dans les pharmacies participantes:

140/90 Les chiffres à retenir pour préserver sa santé

Logos partenaires: **ARS**, **URPS**, **ARS**, **URP**

La Prime Air Bois

Depuis janvier 2025 l'Euro-métropole de Metz, en partenariat avec l'ADEME, a mis en place la Prime Air Bois pour une durée prévisionnelle de 3 ans.

Cette aide vise à encourager les ménages à remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2005 ou foyer ouvert) par un équipement plus performant, plus économique et moins polluant, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air sur notre territoire.

La prime permet de financer l'installation :

- D'un système de chauffage au bois ou pellets plus récent et plus écologique
- Ou d'un système fonctionnant aux énergies renouvelables telles que pompe à chaleur, ou installation solaire double service (eau + chauffage).

Elle est accessible à tous, quel que soit le revenu de référence du ménage. Le montant de la Prime Air Bois est de 1 500 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 500 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 2 000 €). Elle est également cumulable avec d'autres aides. Lors de l'enquête menée en 2023 sur le chauffage, 58 habitants de Peltre ont répondu.

Or, en 2025, seuls quatre dossiers ont été déposés pour notre commune.

Il est encore temps de profiter de cette prime.

Qui contacter ?

RENSEIGNEMENTS ET AIDE À LA CRÉATION DE DOSSIERS :

Espace Conseil France Rénov

ALEC du Pays Messin

2-4 Rue Four du Cloître, 57000 Metz

03 87 50 82 21

info@alec-paysmessin.fr



Vigilance face aux faux agents de l'Eurométropole de Metz

La municipalité de Peltre appelle les habitants à la plus grande vigilance face à des démarchages frauduleux actuellement signalés sur le territoire de l'Eurométropole de Metz. Des personnes mal intentionnées se présentent au domicile des particuliers en se faisant passer pour des agents de l'Eurométropole et proposent le remplacement des bacs de collecte des déchets.

L'Eurométropole de Metz rappelle que le remplacement des bacs est une opération entièrement gratuite et qu'aucune somme d'argent n'est demandée aux habitants dans ce cadre. Elle condamne fermement ces agissements et invite chacun à ne pas laisser entrer ces personnes et à ne remettre ni argent ni information personnelle.

Pour tout renseignement concernant la gestion des déchets ou le remplacement d'un bac, les habitants

peuvent contacter la Direction de la gestion des Déchets de l'Eurométropole de Metz au 03 87 20 10 00 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00) ou par courriel à qualitedechets@eurometropolemetz.eu.

Restons vigilants et n'hésitons pas à signaler toute situation suspecte.



Solidarité : Lancez l'opération « Boîtes à douceurs » !

À l'approche des fêtes de fin d'année, notre commune se mobilise pour apporter un peu de chaleur et de réconfort aux plus démunis.

En partenariat avec Metz Métropole, nous vous invitons à participer à la grande collecte des « Boîtes à douceurs ».

LE PRINCIPE EST SIMPLE : 1 BOÎTE = 1 SOURIRE

Prenez une boîte à chaussures vide et garnissez-la de petites attentions pour réchauffer le cœur d'une personne en situation de précarité ou d'isolement. Pour composer votre boîte, glissez-y ces 5 éléments essentiels :

- **1 douceur sucrée** : Chocolats, biscuits, bonbons (non périssables).
- **1 accessoire chaud** : Chaussettes, bonnet, écharpe ou gants (neufs ou en excellent état).
- **1 produit de beauté ou d'hygiène** : Savon, crème hydratante, brosse à dents (neufs).

→ **1 loisir** : Un livre, un jeu de cartes, des mots croisés.

→ **1 mot doux** : Une petite carte de vœux ou un dessin pour rompre l'isolement.

COMMENT PARTICIPER ?

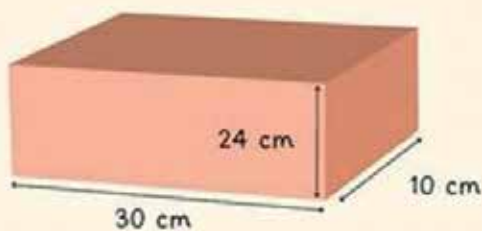
- **1. Emballez** séparément la boîte et son couvercle avec du joli papier cadeau (pour que l'association puisse vérifier le contenu avant la distribution).
- **2. Précisez** sur la boîte à qui elle s'adresse : **M** (Homme), **F** (Femme), **E** (Enfant, en indiquant l'âge) ou Mixte.
- **3.** Déposez votre boîte avant le 20 novembre 2026

Lieu de collecte unique : À l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

*Nous comptons sur votre
générosité pour faire de cette action
un grand élan de solidarité locale.
Merci pour votre participation !*

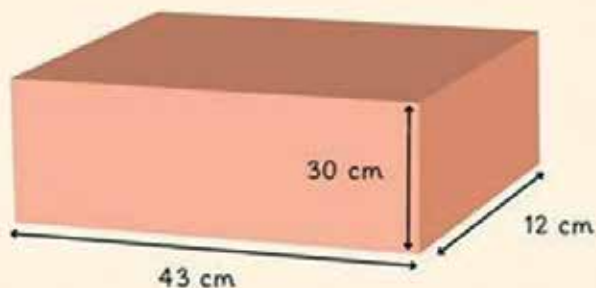
Les infos pratiques

Boîte homme et femme



Équivalent boîte à chaussures

Boîte famille



Équivalent boîte à bottes

Septembre en Or

Pour la première fois, en partenariat avec **AREMIG (association régionale qui œuvre pour les enfants atteints de cancer au sein de l'hôpital des enfants du CHRU de Nancy et soutenue par l'A.E.A.)**, notre commune s'associe à **Septembre en Or**, la campagne internationale de sensibilisation aux cancers pédiatriques.

Symbolisée par le ruban doré, cette mobilisation vise à soutenir les enfants malades et leurs familles, et à rappeler l'importance de la recherche dans ce domaine.

À cette occasion, une banderole sera installée devant les écoles de la commune tout au long du mois de septembre, afin de sensibiliser petits et grands à cette cause.

Un QR code apposé sur la banderole permettra à chacun, s'il le souhaite, de faire un don en faveur de la recherche sur les cancers pédiatriques.

Une belle occasion de montrer, à notre échelle, notre solidarité envers les familles touchées par la maladie.



Octobre Rose : mobilisons-nous à Peltre

Rendez-vous le samedi 3 octobre, de 10h00 à 12h00 au lavoir.

Dans le cadre d'**Octobre Rose**, la municipalité invite les Peltroises et les Peltrois qui se sentent concernés par le cancer du sein à se mobiliser **le samedi 3 octobre, de 10h00 à 12h00 au lavoir.**

Pour participer à cette action symbolique, venez avec **un soutien-gorge rose ou un tee-shirt rose**. Ces vêtements seront installés sur une grande corde.

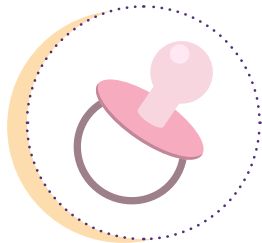


Vous pourrez également apporter **un ruban rose**, qui sera accroché à un arbre, afin de témoigner votre soutien à la prévention et au dépistage du cancer du sein.

Les décorations resteront en place pendant tout le mois d'octobre. Venez nombreuses et nombreux pour faire vivre cette mobilisation solidaire à Peltre !

État civil

au 15 septembre 2026



NAISSANCE

- Loïs FORTES, née le 19 mai 2026, à Nancy
- Antoine SIMON, né le 6 juin 2026, à Peltre
- Emma FINCK, née le 30 juin 2026, à Peltre
- Simon DI DIO, né le 17 juillet 2026, à Peltre
- Kaëla LALANIAINA, né le 24 juillet 2026, à Peltre
- Soan BONFIGLIO FERRY, né le 28 juillet 2026, à Peltre
- Adèle FLORION, née le 8 août 2026, à Peltre



MARIAGE

- Elise GUILLOTON et Joris SCHNEIDER, le 16 mai 2026
- Camille FERRY et Angelina BONFIGLIO, le 23 mai 2026
- Coralie ROLLIN et Jérôme GEORGES, le 1er août 2026
- Valérie LISSE et Thierry WILHELM, le 28 août 2026
- Gracia NZIAZI BINSUMBA NZASSY et Morten RACHULA, le 5 septembre 2026



DÉCÈS

- Guy HUMBERT, le 22 mai 2026, à Vantoux
- Colette FORTIN, le 13 juin 2026, à Vantoux
- Raoul SCHERER, le 3 août 2026, à Ars-Laquenexy
- Christiane CARDON, le 9 août 2026, à Onville

**Au 15 septembre 2026
nous avons déjà
enregistré 2000 actes
au registre des
naissances
de la Commune.**

Calendrier des manifestations

SAMEDI 26 SEPTEMBRE :
Opération nettoignons la nature

SAMEDI 3 OCTOBRE :
Troc aux plantes au lavoir

SAMEDI 3 OCTOBRE : Octobre rose

DIMANCHE 4 OCTOBRE :
Vide dressings adultes des p'tites toupies

5 AU 11 OCTOBRE : Brioche de l'amitié
proposée par l'association familiale

VENDREDI 9 OCTOBRE :
Loto de l'AEA à partir de 18h00

SAMEDI 10 OCTOBRE :
Repas dansant (traiteur et DJ) pour fêter
les 80 ans de l'AS Peltre, sur une bande
son des années 80'

SAMEDI 31 OCTOBRE :
Soirée Halloween à la salle des fêtes

MERCREDI 4 NOVEMBRE :
AG du Tennis Club de Peltre

MERCREDI 11 NOVEMBRE : Cérémonie
commémorative au Monument aux morts

VENDREDI 13 NOVEMBRE :
Loto de l'AEA à partir de 18h00

JEUDI 19 NOVEMBRE : AG de l'AS Peltre
suivie du pot du Beaujolais.

VENDREDI 20 NOVEMBRE :
AG de l'association familiale

SAMEDI 21 NOVEMBRE :
Soirée beaujolais avec DJ proposée
par l'association familiale

VENDREDI 27 NOVEMBRE :
AG Fête Villageoise 2026

SAMEDI 28 NOVEMBRE :
Bourse aux jouets des p'tites toupies

DIMANCHE 29 NOVEMBRE :
Marché de Noël des p'tites toupies

VENDREDI 4 DECEMBRE :
AG de l'AEA et remise de dons aux
associations partenaires

SAMEDI 5 DÉCEMBRE :
Saint Nicolas à Peltre

VENDREDI 11 DECEMBRE :
Loto de l'AEA à partir de 18h00

SAMEDI 19 DÉCEMBRE : Concert de Noël

